

## **Communiqué de presse**

### **SFIL et la Banque des Territoires nouent un partenariat afin de proposer des financements à taux fixe de très long terme pour la transformation écologique des collectivités locales et le secteur sanitaire**

Paris, le 15 février 2023

**A travers ce partenariat, SFIL met ses ressources à la disposition de la Banque des Territoires qui les distribuera sous forme de prêts à taux fixe sur long terme (jusqu'à 40 ans) aux collectivités et au secteur hospitalier pour les projets ayant une très forte dimension écologique, énergétique et sociale. Cet accord, reposant sur les ressources de SFIL et le réseau ancré localement des 16 directions régionales de la Banque des Territoires, permet aux deux partenaires de démultiplier leur action en faveur de la transformation écologique et énergétique des territoires. Ce partenariat, d'une durée initiale renouvelable de 5 ans et pour lequel une production de prêts de 500 M€ par an est prévue, constitue une nouvelle illustration des collaborations facilitées par la création du grand pôle financier public en 2020.**

Malgré un contexte économique rendu difficile par une forte inflation et une hausse importante des prix de l'énergie, l'urgence climatique implique que les collectivités doivent maintenir leurs investissements en faveur de la transformation écologique et énergétique : rénovation des bâtiments, gestion de la ressource en eau, verdissement des mobilités... Par ailleurs, les établissements sanitaires publics doivent également investir fortement afin de mener à bien leur transformation nécessaire.

Avec ce nouveau partenariat, la Banque des Territoires et SFIL, renforcent leur engagement en faveur des territoires. En proposant des prêts à taux fixe à des maturités pouvant atteindre 40 ans, elles offrent aux collectivités et au secteur hospitalier des caractéristiques compatibles à la durée de vie des actifs financés, et ainsi la capacité d'investir sur des durées très longues. En fonction de la nature des projets et de leur impact sur le territoire, les collectivités pourront ainsi recourir aux différents prêts de la Banque des Territoires (GPI amBre, Aqua-prêt, Mobi-prêt...) sur la base d'un taux fixe et sur plus long terme.

Cette nouvelle ressource SFIL, dont le montant est évalué à 500 M€ par an sur une durée initiale renouvelable de 5 ans, vient élargir la palette de solutions de la Banque des Territoires au secteur public et compléter son offre indexée à la ressource du livret A, en faveur de la transformation écologique. Pour SFIL, c'est une nouvelle reconnaissance de sa position de leader dans le financement du secteur public local. Ce partenariat illustre la collaboration et la complémentarité de la Banque des Territoires et de SFIL dans le soutien à l'action territoriale au cœur du pôle financier public.

*« Ce partenariat est une excellente illustration de synergies possibles au sein du groupe Caisse des dépôts en valorisant la capacité de SFIL à mobiliser l'épargne internationale pour financer les*

*collectivités locales et hôpitaux publics ainsi que sa connaissance du secteur public local avec ses 12 700 clients différents. Cette collaboration vise notamment à répondre aux besoins d'investissements massifs dédiés à la transition écologique et à la cohésion sociale. Elle s'inscrit dans la dynamique de SFIL d'amplifier ses émissions durables.* », déclare pour sa part **Philippe Mills**, directeur général de Sfil.

« *Ce partenariat illustre la volonté de la Banque des Territoires de continuer à jouer un rôle majeur dans la nécessaire transformation durable des territoires. Nous actionnons l'ensemble des leviers dont nous disposons au sein du groupe Caisse des Dépôts pour accompagner, mieux encore, les projets de long terme sur tous les territoires.* », complète **Olivier Sichel**, directeur de la Banque des Territoires.

### **À propos de la Banque des Territoires**

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

**Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.**

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

### **À propos de SFIL**

Sfil est une banque publique de développement, créée en février 2013, dans le but de garantir la stabilité du financement du secteur public local en France. 100 % publique, Sfil refinance des prêts à moyen et long termes que La Banque Postale, son partenaire commercial, propose aux collectivités territoriales et aux établissements publics de santé. Son objectif est de faire bénéficier à ces derniers des meilleures conditions de financement grâce à des notations, tant financières qu'extra-financières, de premier rang et à une maîtrise des risques irréprochable. En mai 2015, Sfil a reçu par l'Etat une deuxième mission : la création d'un dispositif de place dédié au refinancement des grands contrats de crédits à l'exportation français bénéficiant d'une garantie rehaussée de l'Etat. Cette activité vise à renforcer la capacité d'exportation des entreprises établies en France. En 2018, dans le cadre de son engagement RSE, le Groupe Sfil a adhéré au Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact). Depuis le 30 septembre 2020, Sfil fait partie du Groupe Caisse des Dépôts.

### **Contacts presse :**

#### **Banque des Territoires – Groupe Caisse des Dépôts :**

Marie-Caroline Cardi, [marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr](mailto:marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr) – 06 38 53 97 67

#### **SFIL**

Christine Lair, [christine.lair@sfil.fr](mailto:christine.lair@sfil.fr) – 01 73 28 87 36

Agathe Boggio, [agathe.boggio@taddeo.fr](mailto:agathe.boggio@taddeo.fr) – 07 62 77 69 42